

REUNION DU 28 JUILLET 2014

SUBVENTION 2014 ASSOCIATIONS COMMUNALES : Sommes accordées :

- 304.00 € à SPORTS & LOISIRS (Section Gym)
- 304.00 € à l'A.C.C.A de Cabariot
- 304.00 € au COMITE DES FETES de Cabariot
- 304.00 € au Centre d'Initiation et d'Education Canine de Cabariot

Un questionnaire plus précis sera transmis à chaque association en fin d'année afin que toutes les demandes soient étudiées avant le vote du budget.

REPERTOIRE DES CHEMINS RURAUX : Monsieur le Maire a répertorié et numéroté l'ensemble des chemins ruraux de la Commune dont la longueur totale représente : 17 920 m. Il a ensuite rappelé la réglementation concernant la gestion, l'entretien, l'utilisation et la suppression de ces chemins ruraux.

ACHAT PARCELLE PANIER : Le Conseil Municipal a donné un avis favorable à l'achat de la parcelle appartenant à Mme PANIER Renée domiciliée 8 rue Beaulieu, cadastrée Section D 533 située derrière le restaurant scolaire, d'une superficie de 326 m² au prix de 60 €/m² soit 19560 €. Les frais de Notaire seront à la charge de la Commune. Les actes seront reçus chez Me RIVIERE, Notaire à Tonnay-Charente.

M. le Maire est autorisé à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Cet achat sera inscrit au budget 2014. Il sera financé par la vente de la parcelle cadastrée ZT 125 de Saint-Clément.

COMPTE-RENDU REUNION COMMISSION BATIMENTS ET FINANCES : M. NADEAU Jean-Pierre a donné le compte-rendu de la réunion des membres de la commission bâtiments qui a eu lieu le 16 juin 2014.

Les immeubles situés 11 Rue du Muguet et 39 rue des Gabares ont été visités.

En ce qui concerne le 11 rue du Muguet : un cabinet médical pour un infirmier pourrait y être réalisé ainsi qu'un logement.

Au 39 Rue des Gabares la partie habitation pourrait être rénovée en conservant le jardin.

D'autre part, dans la partie « dépendances » située à l'arrière de la maison, un « pôle enfance » pourrait être aménagé sous forme d'une salle qui servirait au Centre de Loisirs et au Groupe Scolaire. Elle serait destinée à des activités organisées dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires telles que ping-pong....

Un bilan financier arrêté à la date du 22/07/2014 a ensuite été donné par M. BRANGER Christian afin de faire le point sur la réalisation des opérations inscrites au budget 2014.

Le fonds de roulement actuel permet de rembourser le prêt relais de 250 000 € qui a été réalisé le 1^{er} avril 2014 en attente du versement des subventions accordées pour la construction du restaurant scolaire.

COMPTE-RENDU REUNION COMMISSION DES SPORTS : M. VALLEE Gilles a donné le compte-rendu de la réunion des membres de la commission des sports qui s'est déroulée le 19 juin 2014.

Les locaux et les installations sportives mis à disposition des Clubs de Football, de Tennis, de la danse et des boulistes ont été visités.

Plusieurs constats ont été dressés :

* travaux à réaliser dans les vestiaires de football

* prévoir un éventuel agrandissement de la Maison des Associations pour pouvoir y intégrer un local pour les boulistes, un local plus grand pour le Tennis et un local pour les poubelles

Le bureau actuel du Tennis pourrait ainsi servir de rangement pour les costumes de la danse.

* Il faudrait mettre dans la Maison des Associations, un défibrillateur accessible aux organisateurs des manifestations sportives.

SOUTIEN MOTION A.M.F – BAISSSES DES DOTATIONS DE L'ETAT : Les Collectivités locales et en premier lieu les communes et leurs intercommunalités, risquent d'être massivement confrontées à des difficultés financières d'une gravité exceptionnelle.

Dans le cadre du plan d'économies de 50 milliards d'euros qui sera décliné sur les années 2015-2017, les concours financiers de l'Etat sont en effet appelés à diminuer :

- de 11 milliards d'euros progressivement jusqu'en 2017,

- soit une baisse cumulée de 28 milliards d'euros sur la période 2014-2017.

L'Association des Maires de France a souhaité, à l'unanimité, mener une action forte et collective pour expliquer de manière objective la situation et alerter solennellement les pouvoirs publics sur l'impact des mesures annoncées pour nos territoires, leurs habitants et les entreprises. Cette motion est soutenue par le Conseil Municipal de Cabariot.

TRANFERT DE COMPETENCES FACULTATIVES C.A.R.O :

Le conseil communautaire a décidé de proposer aux communes, l'adoption dans les statuts de la C.A.R.O des compétences facultatives définies de la manière suivante :

Actions en faveur du développement du sport

Actions en faveur de la culture

Actions en matière d'échanges internationaux

Conservation, gestion, valorisation des paysages et des patrimoines, naturels et bâtis

Gestion des grands passages des gens du voyage, hors gestion des aires d'accueil de petits passages à l'année qui restent de compétences communales.

Un avis favorable a été donné au transfert des nouvelles compétences énumérées ci-dessus à la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan.

DOSSIER EXTENSION DU BOURG : Monsieur le Maire a donné lecture du compte-rendu de la réunion du 11 juillet 2014 concernant le projet d'extension du Bourg de Cabariot et qui représente près de 85000 m²

Il a présenté une première esquisse du projet qui se décompose en deux tranches.

*Le bornage périmétrique et le relevé topographique complémentaire au niveau du restaurant scolaire et du parking a été fait.

*Le lancement de la consultation pour le choix du géotechnicien sera fait dès réception de la part de la maîtrise d'œuvre d'un plan d'implantation des sondages.

* Un point sur les réseaux avec les concessionnaires sera fait je jeudi 25/09/14.

* La réflexion va se poursuivre sur l'esquisse en mairie le 25/09/14.

M. le Maire informe que l'étude concernant l'enfouissement des réseaux rue de l'étang et rue du stade est en cours de réalisation et que tous les riverains ont été contactés.

REFERENTS TEMPETE : Par courrier en date du 10 juillet 2014, l'Association des Maires de la Charente-Maritime et ERDF sollicite la désignation de deux personnes « Référent Tempête ».

Ce référent sera amené à effectuer des constats de la situation sur le terrain au niveau du réseau électrique (câble à terre, chutes de poteaux ..) qu'il communiquera à la cellule de crise ERDF afin de faciliter le diagnostic et réparer au plus vite les dégâts par l'envoi de moyens adaptés et proportionnés aux dommages (matériels et humains)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a désigné

- M. NADEAU Jean-Pierre et M. CHAMPAGNE Claude.

COMPTE-RENDU REUNION COMMISSION PERSONNES AGEES : Mme DESSENDIER Claudine a informé que les membres de la Commission Personnes Agées se

sont réunis le 17 juillet dernier suite aux fortes chaleurs du 16/07 et dans le cadre du dispositif national de gestion de la canicule.

Il a été rappelé qu'au niveau communal, nous avons obligation :

- d'informer les personnes susceptibles de se faire inscrire sur ce registre d'alerte d'urgence,
- collecter les demandes d'inscriptions,
- tenir à jour le registre et en assurer la confidentialité,
- le communiquer au Préfet à sa demande en cas de déclenchement du Plan d'Alerte d'Urgence « P.A.U »,
- en période de canicule c'est-à-dire de forte chaleur pendant plusieurs jours, nous devons nous assurer que les personnes qui en ont fait la demande, respectent bien les consignes adaptées pendant ces périodes de canicule c'est-à-dire :
 - ne pas s'exposer au soleil aux heures les plus chaudes de la journée,
 - maintenir leur maison à l'abri de la chaleur, ouvrir le matin et fermer portes et volets ensuite,
 - rester si possible plusieurs heures dans un endroit frais,
 - manger normalement fruits, légumes, pain, soupe etc.
 - Boire environ 1.5 l. d'eau par jour et ne pas consommer d'alcool.

Le listing des personnes éventuellement concernées a été établi.

Un courrier leur sera porté par les membres de la commission « Personnes Agées ».